

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 6 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 6 mars à 19h00, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgne, Maire de la commune.

Présents : Olgne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Cohen Jean-Philippe, Mayot Vincent, Mantelin Julien, Bayon Marguerite, Barbe Monique, Valancony Tiphaine, Schmelzle Jean-François, Plenet Jaouen, Alègre Carlos, Besset Grégory, Auternaud Audrey, Lebailly Laurence

Absents excusés : Delattre Nicolas pouvoir à Olgne Patrick, Richon Isabelle pouvoir à Cohen Jean-Philippe, Boyer Anne pouvoir à Caule Suzanne, Martin Grégoire, Boutoumit Amina,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Mayot Vincent

Membres en exercice : 23 **Présents** : 17 **Pouvoirs** : 3 **Votants** : 20

D2023-012 – Examen et vote du compte administratif 2022 – Budget annexe Centre commercial

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Madame Agnès Peyrache, Première adjointe, le Maire s'étant retiré pendant le vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le compte administratif 2022 du budget annexe Centre commercial et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	17 700.00
	Réalisé	2 267.97
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévu	17 700.00
	Réalisé	17 741.60
	Restes à réaliser	
Investissement		
Dépenses	Prévu	42 961.11
	Réalisé	13 671.25
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévu	42 961.11
	Réalisé	29 261.11
	Restes à réaliser	

Résultat de clôture		
Fonctionnement		15 473.63
Investissement		15 589.86
Résultat global		31 063.49

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,